

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 28 septembre 2020



**Exclus !
Séгур de la Santé : APH et JM ne laisseront pas
passer un simulacre de dialogue social**

Alors qu'il avait déjà été condamné par le Tribunal Administratif de Paris dans le cadre du Ségur de la santé pour « atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale du droit syndical », ayant volontairement exclu Jeunes Médecins des débats, voici que le ministre des Solidarités et de la Santé réitère cette entrave à la démocratie et au dialogue social.

Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins ont ainsi appris par voie de presse qu'une première réunion sur les carrières hospitalières et l'attractivité avait eu lieu le 18 septembre suivi de 11 sessions de deux jours de travail qui sont prévues, jusqu'aux 18 et 19 février 2021. L'échéancier annoncé lors de l'installation du comité de suivi du Ségur, le 22 septembre 2020, met bien en évidence que les sujets centraux concernent l'ensemble des praticiens.

Le ministre des Solidarités et de la Santé se doit pourtant d'être garant de la démocratie dans le périmètre de son ministère. Les discussions ont commencé avec les seuls signataires du protocole d'accord. Ainsi, APH et JM, majoritaires chez les praticiens hospitaliers titulaires et contractuels aux dernières élections professionnelles de 2019, saisissent le ministre des Solidarités et de la Santé en demandant de les inclure aux discussions du comité de suivi de l'ensemble des piliers du Ségur mais également sur tous les sujets qui portent sur les carrières des praticiens hospitaliers, respectant ainsi les prérequis du dialogue social.

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Emanuel Loeb
Président JM
06 50 93 64 60